



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 mai 2005 — N° 152

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Turp (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 392 Loi proclamant la Journée internationale de la paix

La motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 750 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant l'abolition des électrochocs pour le traitement des problèmes de santé
mentale.

(Dépôt n° 1895-20050518)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Maltais (Taschereau) dépose :

18 mai 2005

L'extrait d'une pétition, signée par 234 citoyens et citoyennes de la circonscription de Taschereau, concernant le financement du réseau des centres de la petite enfance.

(Dépôt n° 1896-20050518)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 408 citoyens et citoyennes de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, concernant le maintien, la consolidation et la bonification de services de garde de qualité au Québec.

(Dépôt n° 1897-20050518)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Bédard (Chicoutimi) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 22 décembre 2004, adressée à Mme Louise Harel, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, et M. Jacques Côté, député de Dubuc, par M. Jocelyn Binet, directeur des enquêtes et syndic de l'Ordre des pharmaciens du Québec, concernant la demande d'enquête sur Julie Boulet, pharmacienne (dossier 24A-224).

(Dépôt n° 1898-20050518)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

Copie d'une note, en date du 14 avril 2005, adressée à M. André Dicaire, secrétaire général du gouvernement du Québec, par M. Guy Deschênes, directeur général de l'administration au ministère du Conseil exécutif, concernant l'engagement contractuel de MGTD-Communications et stratégies inc.

(Dépôt n° 1899-20050518)

18 mai 2005

À la demande de M. le Président, M. Bédard (Chicoutimi) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale des musées, qui cette année a pour thème *Les musées, ponts entre les cultures* ; qu'elle rappelle le rôle irremplaçable des institutions muséales dans notre société en tant que ponts entre les cultures, entre les citoyens et la connaissance, entre la population et notre identité commune et qu'elle remercie chaleureusement toutes les personnes – y compris les personnes bénévoles – qui y travaillent.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Mme Lamquin-Éthier (Crémazie) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le lancement de la 13^e édition du recueil intercollégial de poésie « Pour l'Instant » et félicite les élèves, le personnel des communications graphiques et les autorités du collège Ahuntsic de Montréal, messieurs Roch Tremblay, directeur général, Alain Bertrand, professeur de littérature, et Michel Drainville, conseiller à la vie étudiante et directeur de production, pour cette œuvre impressionnante et inspirée.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

18 mai 2005

- la Commission des finances publiques, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère des Finances ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- la Commission de la culture, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Culture et des Communications ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- la Commission des institutions, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Sécurité publique.

M. Cusano, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin de discuter d'une proposition de mandat d'initiative sur la sexualité chez les jeunes.

À 15 h 06, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 mai 2005, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET